

DESCRIPTION DE L'UNIFORME AU PAVILLON PRINCIPAL EN 1^{re}, 2^e et 3^e SECONDAIRE

POUR LES FILLES	POUR LES GARÇONS
<p>CHEMISIER (*1 obligatoire) ET POLO <i>minimum de 3 au total</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Chemisier blanc ou bleu pâle cintré en tissu oxford à manches courtes ou longues Polo bleu pâle, col marine à manches courtes ou longues <p>Important : Si l'élève porte un tee-shirt sous le chemisier ou le polo, celui-ci doit être obligatoirement de couleur blanc, marine, gris ou noir.</p> <p>TRICOT (offert en 2 modèles) ou CRAVATE (*1 tricot ou 1 cravate obligatoire)</p> <ul style="list-style-type: none"> Chandail col en V bleu marine Débardeur bleu marine <p>VESTON Le veston est facultatif (disponible sur commande seulement).</p> <p>JUPE-CULOTTE ET PANTALON (*1 pantalon obligatoire) <i>minimum de 2 au total</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Jupe-culotte tartan, genre écossais (la longueur minimum permise est de 6 cm au-dessus du genou) Pantalon sans plis bleu marine ou gris <p>CEINTURE La ceinture bleu marine, noire ou brune est REQUISE avec le port du pantalon ou du bermuda. La boucle de la ceinture doit être discrète.</p> <p>COLLANT (de couleur unie) Bleu marine, vert, écru ou blanc</p> <p>BAS (de couleur unie) Courts ou trois quarts - bleu marine, verts, noirs, gris ou blancs</p> <p>CHAUSSURES DE VILLE <u>de cuir noir</u> sans motif ou décoration avec <u>talons de moins de 2 cm de hauteur</u>, semelles noires ne marquant pas les planchers. Peuvent être achetées au magasin de votre choix.</p> <p>COSTUME D'ÉDUCATION PHYSIQUE arborant le logo du collège Bourget</p> <ul style="list-style-type: none"> Survêtements comprenant un pantalon long et un haut Short Tee-shirt Chandail kangourou (optionnel) <p>ESPADRILLES multisports qui ne marquent pas les planchers. Interdit : souliers de toile et de ville.</p> <p>MAILLOT DE BAIN UNE PIÈCE DE TYPE SPORTIF et casque de bain obligatoires.</p> <p>ÉTIQUETTES personnalisées au nom de l'élève pour identifier les vêtements.</p> <p>BERMUDA Le port du bermuda bleu marine est autorisé seulement en septembre, octobre, mai et juin à moins d'avis contraire de la direction.</p>	<p>CHEMISE (*1 obligatoire) ET POLO <i>minimum de 3 au total</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Chemise blanche ou bleu pâle en tissu oxford à manches courtes ou longues Polo bleu pâle, col marine à manches courtes ou longues <p>Important : Si l'élève porte un tee-shirt sous le chemisier ou le polo, celui-ci doit être obligatoirement de couleur blanc, marine, gris ou noir.</p> <p>TRICOT (offert en 2 modèles) ou CRAVATE (*1 tricot ou 1 cravate obligatoire)</p> <ul style="list-style-type: none"> Chandail col en V bleu marine Débardeur bleu marine <p>VESTON Le veston est facultatif (disponible sur commande seulement).</p> <p>PANTALON</p> <ul style="list-style-type: none"> Pantalon sans plis bleu marine ou gris <p style="text-align: center;"><i>minimum de 2 au total</i></p> <p>CEINTURE La ceinture bleu marine, noire ou brune est REQUISE avec le port du pantalon ou du bermuda. La boucle de la ceinture doit être discrète.</p> <p>BAS (de couleur unie) Courts - bleu marine, verts, noirs, gris ou blancs</p> <p>CHAUSSURES DE VILLE <u>de cuir noir</u> sans motif ou décoration, semelles noires ne marquant pas les planchers. Peuvent être achetées au magasin de votre choix.</p> <p>COSTUME D'ÉDUCATION PHYSIQUE arborant le logo du collège Bourget</p> <ul style="list-style-type: none"> Survêtements comprenant un pantalon long et un haut Short Tee-shirt Chandail kangourou (optionnel) <p>ESPADRILLES multisports qui ne marquent pas les planchers. Interdit : souliers de toile et de ville.</p> <p>MAILLOT DE BAIN et casque de bain obligatoires.</p> <p>ÉTIQUETTES personnalisées au nom de l'élève pour identifier les vêtements.</p> <p>BERMUDA Le port du bermuda bleu marine est autorisé seulement en septembre, octobre, mai et juin à moins d'avis contraire de la direction.</p>

* Lors de sorties ou d'événements officiels ainsi qu'à la première journée de la semaine, tous les élèves (filles et garçons) porteront obligatoirement l'uniforme selon une des options décrites dans la lettre.